



Communiqué de Presse

Montreuil, le 13 juillet 2012

Après l'annonce par la Fédération Française du Bâtiment de 35 000 emplois supprimés dans le Bâtiment en 2012, la Fédération Nationale des Travaux Publics en prévoit 6 000 également en 2012 en affirmant
qu'il pourrait se chiffrer à 15 000 en 2013 !

La Fédération Nationale des Salariés de la Construction, du Bois et de l'Ameublement mesure que le gel des dotations aux Collectivités Territoriales prévu par le précédent Gouvernement peut avoir des conséquences sur la vie des entreprises au même titre que les difficultés de financements.

Notre Fédération n'est pas dupe de la manœuvre et pense que tous les licenciements annoncés en cascade par les grands groupes ces derniers jours sont liés aux annonces faites par le Premier Ministre en conclusion de la Conférence Sociale des 8 et 9 juillet.

Nombre d'entreprises ont aujourd'hui un carnet de commandes bien rempli mais les banques ne suivant plus, les entreprises vont droit dans le mur.

La Fédération Nationale des Salariés de la Construction, du Bois et de l'Ameublement souhaite réaffirmer quelques éléments :

- Les majors du BTP ont réalisé des profits considérables. Pour exemple en 2011, BOUYGUES a réalisé plus d'un milliard et VINCI avec 1,9 milliards d'euros de résultats nets.
- La politique de précarité menée depuis plusieurs décennies pèse sur nos secteurs.
- La politique de sous-traitance pressurise les PME et TPE qui sont à la merci de ces grands groupes et qui par conséquence subissent leur politique de baisse des coûts du travail qui n'est pas sans incidence sur les conditions de travail.

Enfin, selon une étude réalisée par SECAFI-ALPHA à la demande de notre Fédération, la reconnaissance de la pénibilité permettrait de faire partir de façon anticipée 44 000 salariés usés prématurément, dont l'espérance de vie est réduite de 7 ans par rapport à d'autres salariés.

Reconnaître la pénibilité, mieux former plutôt que de licencier, la Fédération Nationale des Salariés de la Construction, du Bois et de l'Ameublement en fait son adage.

FNSCBA

Fédération Nationale des Salariés de la Construction - Bois - Ameublement

Case 413 - 263, rue de Paris - 93514 MONTREUIL Cedex - Tél. : 01 48 18 81 60 - Fax : 01 48 59 10 37 - CCP 4115-22 M Paris

Boîte aux lettres (courriel) : construction@cgt.fr - Site internet : www.construction.cgt.fr